SCoT Causses et Cévennes

Séminaire du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) n°2

Mardi 11 octobre 2022

Séminaire du projet d'aménagement stratégique

1/ Propos introductifs

Sylvie Pavlista

Présidente du PETR Causses et Cévennes

Daniel Zeberko,

Régis Valgalier

Vice-Présidents référents sur le SCoT

Séminaire PAS n°2 : 11 octobre 10h00 - 12h30
« Quel déclinaison du modèle de développement ? »

Lieux : salle Lucie Aubrac, Le Vigan

2,5 heures

1/ Accueil - introduction — 5 mn

2/ Amendements apportés au plan du PAS — 20 mn

3/ Atelier participatif pour : — 2h00

- ✓ décliner des objectifs chiffrés qui découlent des hypothèses démographiques
- ✓ Permettre un positionnement des participants : élus, PPA, Codev

4/ Conclusion et suites à donner — 5 mn

Rappel du calendrier et des principales étapes

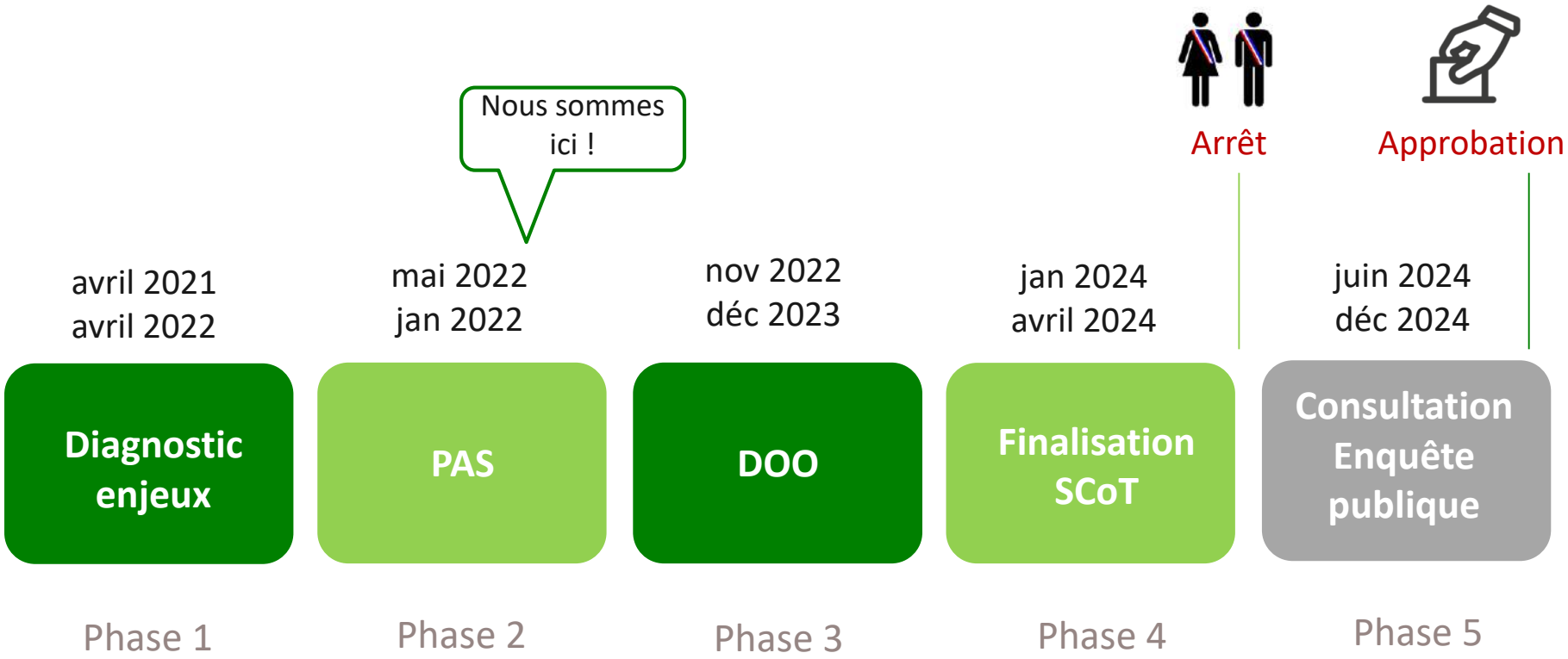

Du diagnostic au PAS, les principales étapes

ANALYSER LE TERRITOIRE

DEFINIR LES GRANDS AXES ET OBJECTIFS STRATEGIQUES

DEFINIR LES ORIENTATIONS

Pré-diagnostic → **Diagnostic** → **enjeux** → **Objectifs scénarios** → **Choix d'un modèle de développement** → **Objectifs chiffrés** → **Déclinaison PAS** → **orientations PAS**

Séminaire élus
10-11 mai 2021

Comité technique
10 sept 2021

Note enjeux Etat

3 ateliers géographiques
Septembre 2021

Réunion PPA
11 avril 2022

Séminaire
12 mai 2022

Séminaires
3 et 11 octobre 2022

Commissions thématiques élus
décembre 2022

Séminaire Synthèse PAS
Janvier 2022

Comités de rédaction pour construire les règles du DOO

Construire la **vision stratégique.**
Définir l'**ambition** du projet.
Partager les objectifs du SCoT.
Identifier les **perspectives souhaitables** non souhaitables pour le territoire.

1

Présentation des 4 axes structurants

l'ossature du projet d'aménagement stratégique (PAS)

Projet d'Aménagement Stratégique

Préambule : 5 sujets transversaux, socle commun du projet de SCoT

La gouvernance / le changement climatique / la transition écologique
l'économie circulaire / le patrimoine

1 **Axe 1 : ambition 1**
Territoires préservés : révéler la diversité du patrimoine naturel et bâti

2 **Axe 2 : ambition 2**
Territoires habités : prolonger la sobriété foncière

3 **Axe 3 : ambition 3**
Territoires solidaires : relier les bassins de vie

4 **Axe 4 : ambition 4**
Territoires dynamiques : favoriser l'expérimentation et l'innovation

Projet d'Aménagement Stratégique

Préambule

Un poumon vert dynamique et singulier En Occitanie

Occitanie 2040 : les ambitions du SRADDET

Renforcer les coopérations par l'animation d'espaces de dialogue

- Ruban méditerranéen
- Massif central

Connecter les pôles urbains et économiques par le RRIR (Réseau Routier d'Intérêt Régional

Développer une montagne attractive, ouverte et innovante

Revitaliser et valoriser les territoires

- Démarches Petites Villes de Demain
- Grands sites touristiques et Grands Sites de France
- Parc National des Cévennes

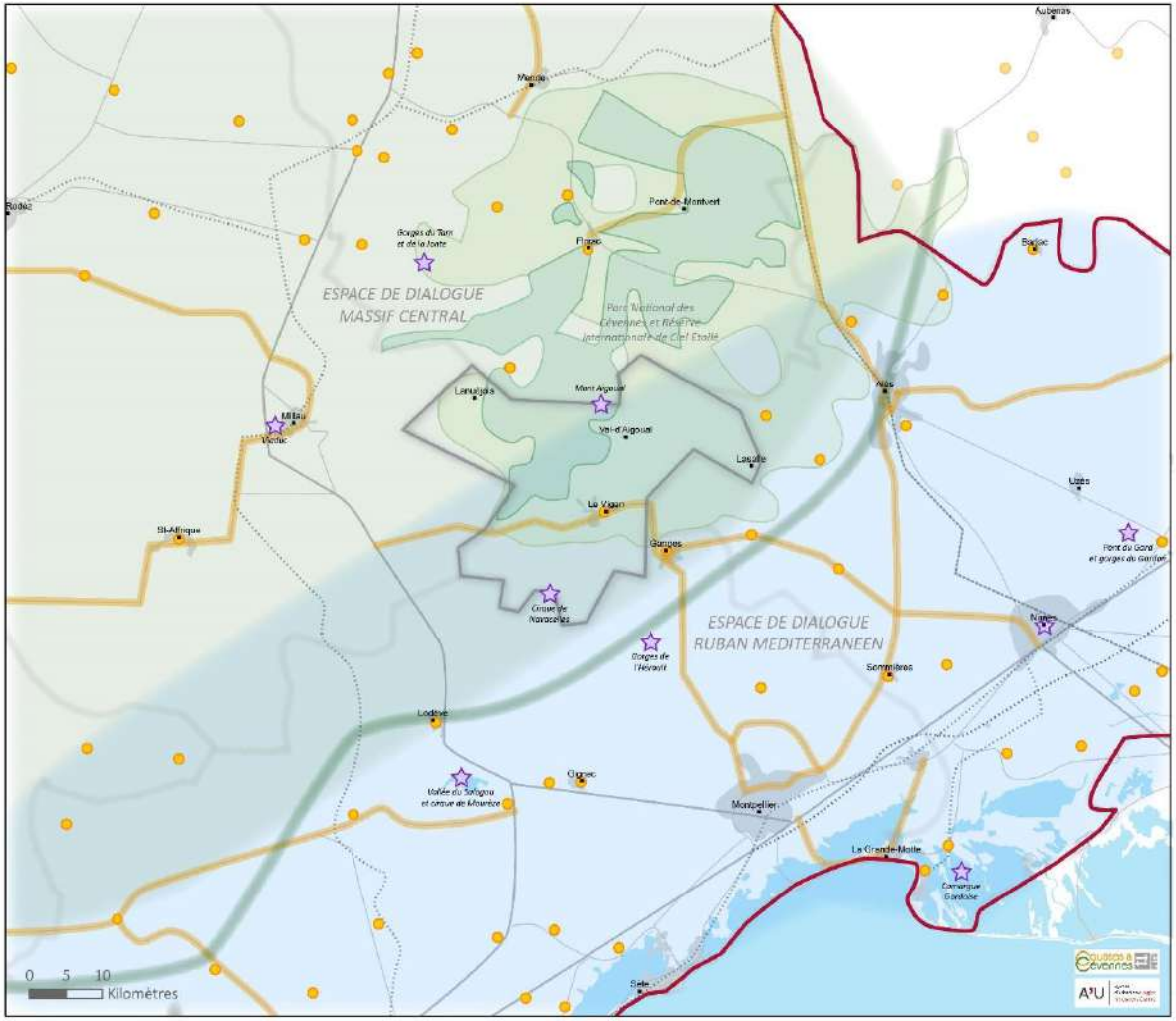

Axe 1 : territoires préservés

1.1 S'adapter aux changements climatiques et aux risques

* Favoriser la biodiversité
* Diversifier les pratiques agricoles et forestières
* Prévenir la vulnérabilité face aux risques
* Prévenir le ruissèlement et l'imperméabilisation des sols
* Dépolluer les anciennes concession minières

1.2 Préserver et garantir la ressource en eau

* Coordonner la gestion de la ressource en eau entre acteurs
* Optimiser l'utilisation de la ressource en eau
* Développer le stockage de l'eau
* Sensibiliser pour améliorer la qualité de l'eau
* Re-végétaliser les cours d'eau et les rivières

1.3 Valoriser les paysages

* Garantir l'intégration paysagère du développement urbain
* Préserver des paysages ouverts
* Sauvegarder l'agropastoralisme et ses paysages
* Maintenir l'identité patrimoniale cévenole
* Valoriser le patrimoine vernaculaire
* Réinvestir les terrasses agricoles et le patrimoine hydraulique
* Valoriser les labels

Muséification du territoire
Banalisation des paysages
Atteinte à la biodiversité
Forte consommation d'eau et gaspillage

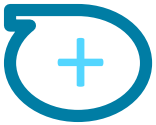

Valorisation du patrimoine bâti et naturel
Récupération de l'eau
Gestion de l'eau concertée

Axe 1 : territoires préservés

1.4 Accélérer la transition énergétique

* Maîtriser / minorer les consommations énergétiques
* Rénover les logements anciens
* Reconsidérer l'énergie hydroélectrique
* Renforcer l'énergie solaire sur les constructions et les espaces déjà artificialisés ou en friche urbaine
* Mettre en place des expérimentations pour la sobriété énergétique
* Accompagner les citoyens et les acteurs du territoire dans la transition énergétique

Dépendance aux énergies fossiles
La massification d'installations de production énergétique
Perte d'espaces agricoles

1.5 Assurer l'équilibre entre espaces naturels agricoles, forestiers et l'activité humaine

* Valoriser les ressources naturelles et la biodiversité
* Gérer les ressources naturelles et forestières
* Préserver les zones humides
* Garantir la pérennité des espaces agricoles
* Optimiser les disponibilités foncières agricoles
* Adapter les modèles de développement urbain pour assurer la transition écologique

Constructions à énergie positive
Sobriété énergétique
Economie circulaire
Territoire bas carbone
Préserver les zones naturelles de périphérie
Concilier activités humaines avec la nature

Axe 1 : territoires préservés

Protéger la richesse écologique du territoire

- Les réservoirs de biodiversité de type I
- Les réservoirs de biodiversité de type II
- Les corridors potentiels
- La qualité exceptionnelle du ciel nocturne
- L'Aigoual, Forêt d'exception

Maintenir les continuités aquatiques et les zones humides

- Les continuités aquatiques principales
- Les continuités aquatiques secondaires
- Les zones tourbeuses d'altitude

Préserver les espaces ordinaires

- Les espaces naturels ordinaires

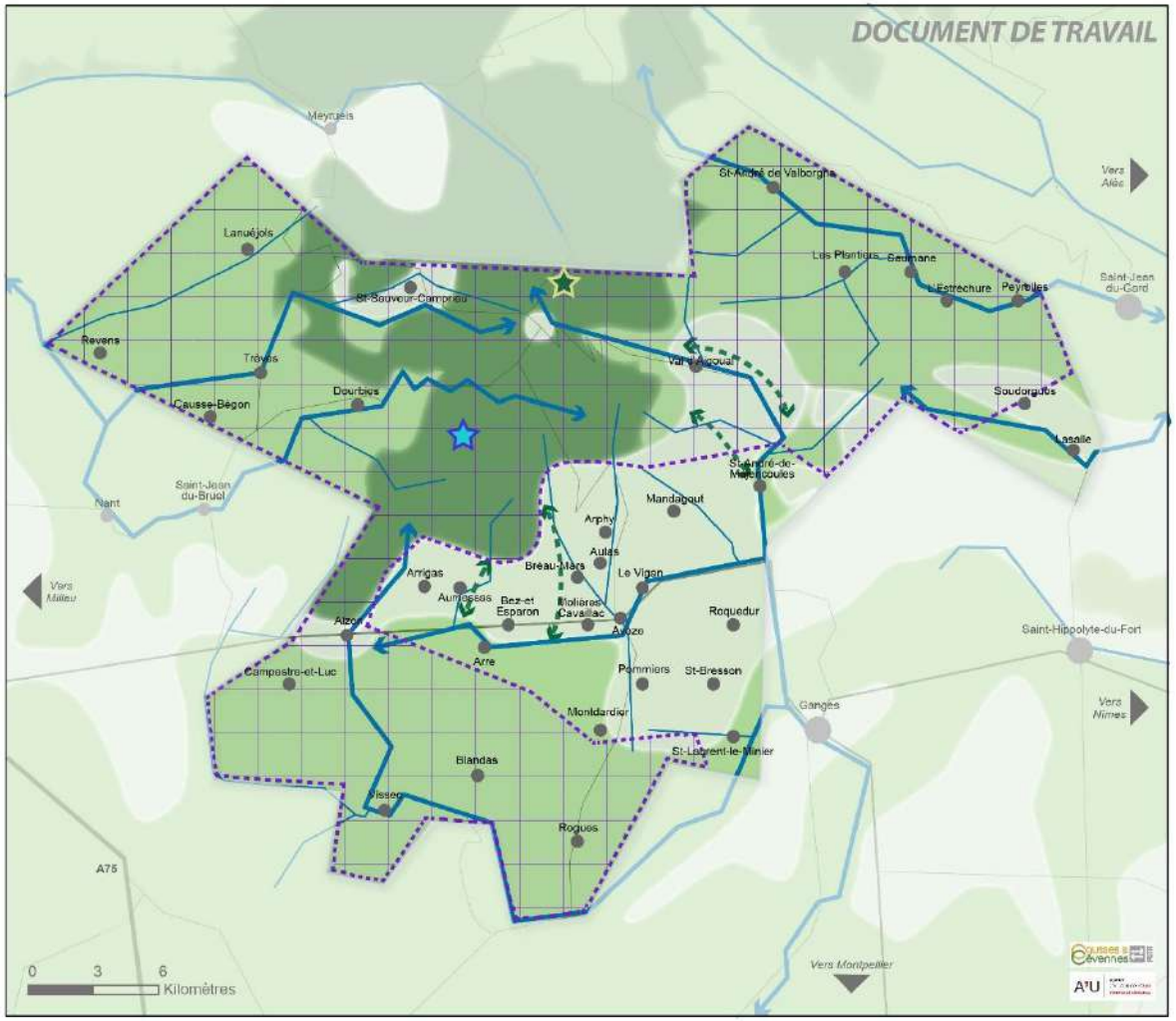

Axe 2 : territoires habités

2.1 Soutenir une dynamique démographique

* Territorialiser le développement démographique par bassins de vie
* Favoriser l'accueil de nouveaux arrivants
* Pérenniser l'installation des jeunes sur le territoire
* Attirer de jeunes actifs
* Stimuler le lien social pour des villages « vivants »
* Lutter contre l'isolement social

2.2 Garantir l'offre de logements pour tous

* Privilégier l'accueil au sein du bâti existant (vacance, rénovation…)
* Diversifier les formes d'habitat (habitat participatif, habitat léger, taille des logements, adaptation au changement climatique…)
* Adapter l'habitat du 3ème âge
* Développer l'offre de logements pour les plus jeunes
* Contribuer à la production de logements locatifs sociaux

2.3 Renforcer la qualité urbaine des villages

* Respecter la qualité urbaine et la configuration des bourgs et des villages
* Réhabiliter le patrimoine bâti traditionnel : vernaculaire, hydraulique…
* Faciliter la maitrise du foncier
* Réinvestir les logements anciens des villages
* Réhabiliter des hameaux cévenols (à définir)

Croissance non maîtrisée
Baisse de la démographie
Logements vacants
Inégalités urbains/ruraux
Villages dortoirs

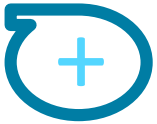

Préservation du cadre de vie
Développement modéré
Réhabilitation de l'existant
Diversification de l'offre en logement
Limitation de l'étalement urbain

Axe 2 : L'organisation territoriale

Population en 2017

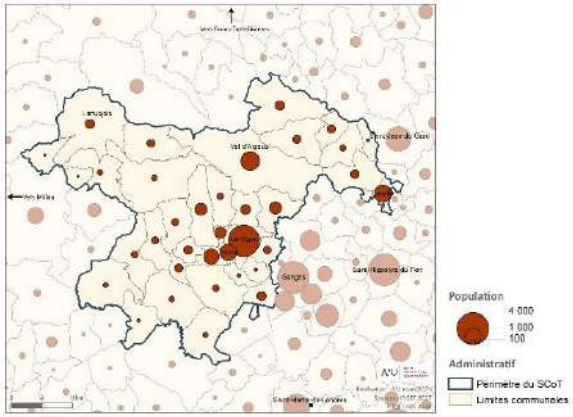

Logements en 2017

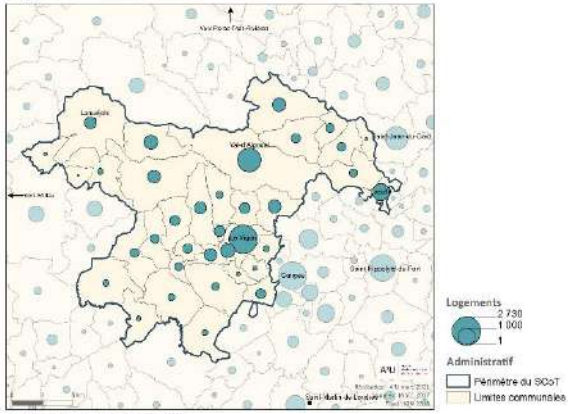

Emplois en 2017

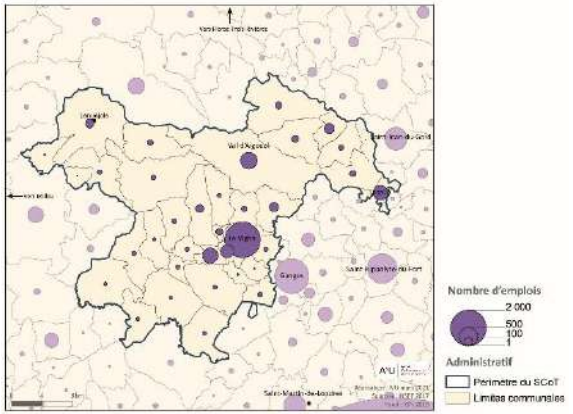

Commerces de proximité

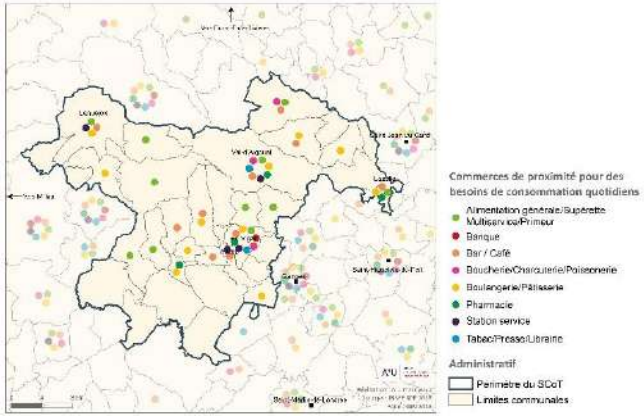

Surfaces commerciales en 2018

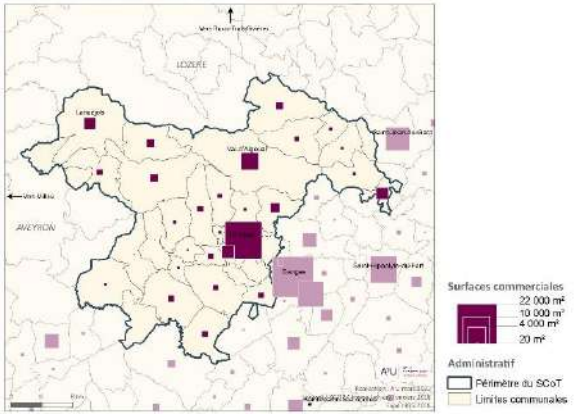

Inventaire des projets

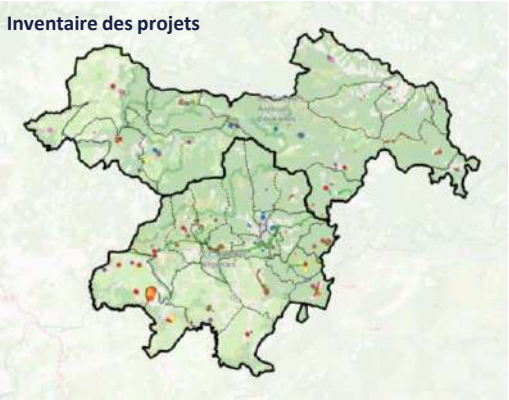

Eléments de diagnostic
+
Inventaire des Projets
+
Armature supra territoriale/dispositifs régionaux (SRADDET-BCO)
+
Volonté politique
=
Organisation territoriale

Axe 2 : territoires habités – L'organisation territoriale

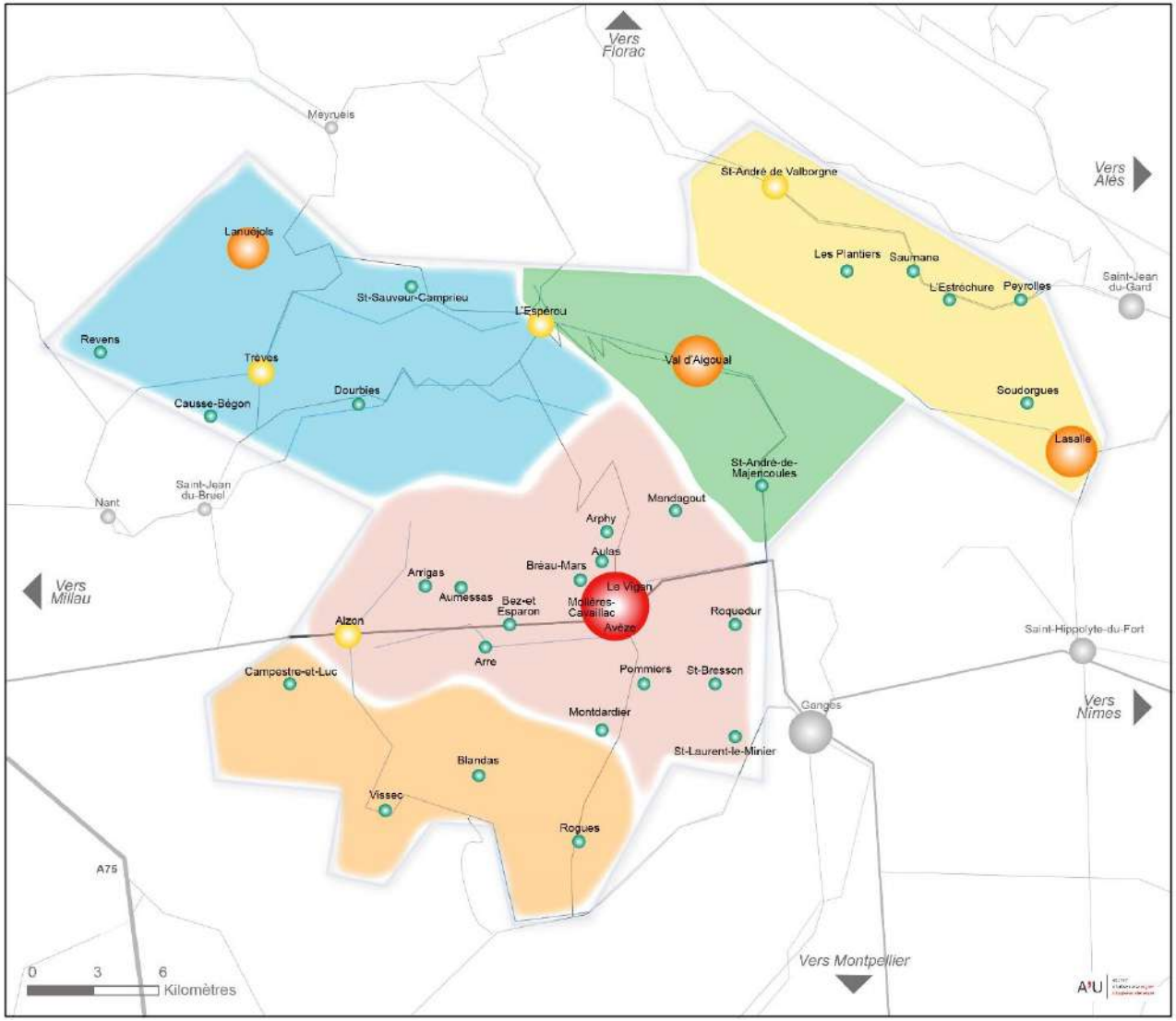

Structurer des bassins de proximité

- Bassin Causses sud
- Bassin d'attraction du pôle viganais
- Bassin Causses nord
- Bassin Haut Hérault
- Bassin Borgne, Gardon de Saint-Jean-du-Gard
- Polarités extérieures d'interface

Préserver et valoriser le territoire

- Conforter le rôle moteur du pôle viganais
- Renforcer les centralités sectorielles / Développer des pôles de services
- Faciliter les complémentarités avec les centralités sectorielles et les pôles d'interface
- Assurer un développement mesuré dans les villages cévenols

Axe 3 : territoires solidaires

3.1 Proposer des solutions de mobilité en milieu peu dense et de montagne

* Améliorer l'accès au territoire (dont accès au Vigan, entretien des routes, accès aux grands sites, PEM)
* Favoriser la mobilité solidaire (TAD, autopartage, autostop)
* Développer les transports collectifs sur les principaux corridors de déplacements
* Développer le vélo et la marche dans les villages
*Favoriser les itinéraires à vélo sur les axes stratégiques
* Intégrer les dynamiques liées à la saisonnalité

Faible offre de transports
Isolement
Concentration des équipements et services

3.2 Développer l'offre en services et en équipements pour toutes les catégories de la population

* Favoriser la solidarité intergénérationnelle
* Diversifier les services adaptés au vieillissement de la population
* Renforcer l'accès aux services de santé et lutter contre les déserts médicaux
* Garantir une place pour la culture de proximité
* ~~Valoriser~~ Améliorer la gestion des déchets
* Garantir un développement du numérique éthique ~~et de la télémédecine~~

Mutualisation des équipements et services
Diversification des équipements et services
Optimisation des déplacements

Axe 3 : territoires solidaires

3.3 Soutenir les commerces de proximité et la logistique

* Favoriser les commerces de proximité (y compris circuits-courts)
* Attirer l'accueil de nouveaux commerces
* Eviter l'implantation de grandes surfaces commerciales
* Intégrer les questions environnementales dans les futurs développements commerciaux
* Organiser la logistique urbaine pour améliorer la qualité et le cadre de vie de l'ensemble des usagers

Développement des grandes surfaces commerciales

3.4 Favoriser la culture de proximité

* Promouvoir le développement culturel patrimonial
* Agir pour une culture social et inclusif
* Perpétuer l'identité culturelle cévenol

Commerces de proximité
Circuits-courts
Répartition sur plusieurs centralités

Axe 3 : territoires solidaires

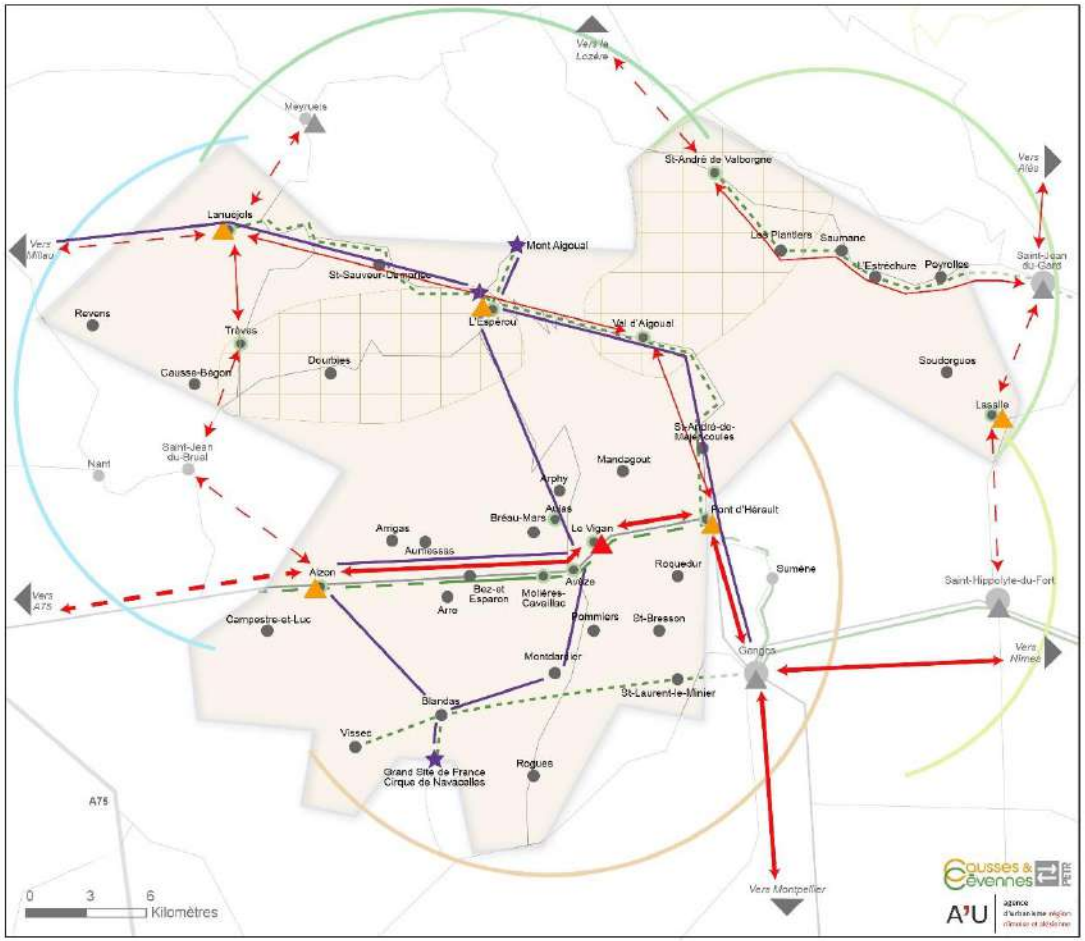

LA STRATEGIE DE MOBILITES AU SEIN DU SCoT CAUSSES ET CEVENNES

Un territoire ouvert sur plusieurs bassins de mobilités régionaux

- Bassin Lozérien
- Bassin Alésien
- Bassin Nîmois
- Bassin Montpelliérain
- Bassin Aveyronnais

Améliorer l'accès au territoire

- Pôle d'échange multimodal (PEM) routier en projet
- PEM rural à créer
- Améliorer les connexions avec les pôles d'interfaces

Lignes de transports en commun :

- sur le réseau routier d'intérêt régional (RRIR) à renforcer / à créer
- régionale à conforter / à créer

- Site touristique majeur
- Itinéraire touristique stratégique
- Favoriser les pratiques solidaires (autopartage, TAD, autostop...)
- Expérimenter le Transport à la Demande

Favoriser les mobilités actives sur les axes stratégiques

- Voie verte existante
- Voie verte en projet
- Aménagements cyclables à créer
- Développer les modes actifs autour des services de proximité

Axe 4 : territoires dynamiques

4.1 Réinvestir les ressources spécifiques au territoire

* S'appuyer sur l'accompagnement professionnel et la formation
* Diversifier la filière bois (forêt d'exception)
* Renforcer l'activité culturelle et l'économie sociale et solidaire
* Maintenir l'économie de production industrielle
* Consolider le tissu artisanal
* Réinterroger l'économie de production (industrie, artisanat…)
* Ancrer les paysages comme socle commun du territoire (première réserve de ciel étoilée d'Europe, paysage vivant, label Unesco, forêt d'exception)

Majorité des emplois en dehors du territoire
Les grandes ZA et ZAE
Les activités polluantes
La concentration de l'activité

4.2 S'appuyer sur les nouvelles activités pour le développement du territoire

* Renforcer l'attractivité du territoire
* Faciliter l'accès au foncier pour le développement économique
* Permettre l'accueil des entreprises du numérique
* Développer l'économie circulaire
* Refuser les entreprises polluantes

Développement de la filière-bois
Diversification de l'emploi
Valorisation des ressources locales
Développement du numérique

Axe 4 : territoires dynamiques

4.3 Intégrer l'agriculture comme un pilier du développement

* Encourager l'alimentation locale et solidaire et les circuits-courts
* Accompagner les pratiques de changements agricoles
* Tendre vers l'autonomie alimentaire
* Favoriser l'agriculture paysanne à forte valeur ajoutée
* Mettre en harmonie l'agriculture et les paysages

Perte d'espaces agricoles
Agriculture intensive
Tourisme de masse
Offre touristique non diversifiée

4.4 Garantir un tourisme durable

* Diversifier l'économie touristique
* Favoriser un tourisme vert de qualité
* Gérer les activités de pleine nature
* Adapter le tourisme face au changement climatique
* Gérer la saisonnalité et les flux touristiques
* Mutualiser les projets d'équipements touristiques
* Requalifier une offre d'accueil et d'hébergement adaptée
* S'appuyer sur les grands sites pour diffuser les flux touristiques au sein du PETR (Aigoual, cirque de Navacelles)

Autonomie alimentaire
Agriculture raisonnée
Circuits-courts
Développement de l'agrotourisme
Diversification de l'offre touristique
Mutualisation de l'offre en hébergement

2 Jeu de territoire : Cevenol Tour

Consignes

2 heures

Objectifs :

- Préciser les orientations qui font consensus
- Se positionner sur l'intensité à donner à l'objectif et la force de l'ambition
- Identifier des leviers d'actions opérationnels pour mettre en œuvre les orientations du SCoT

Matériel :

- 1 plateau de jeu
- Un dé
- 1 jeton

Déroulé du jeu :

- Lancer le dé
- Tirer la carte correspondante
- Lecture à tour de rôle des fiches
- Cocher la réponse qui fait consensus

Plateau de jeu

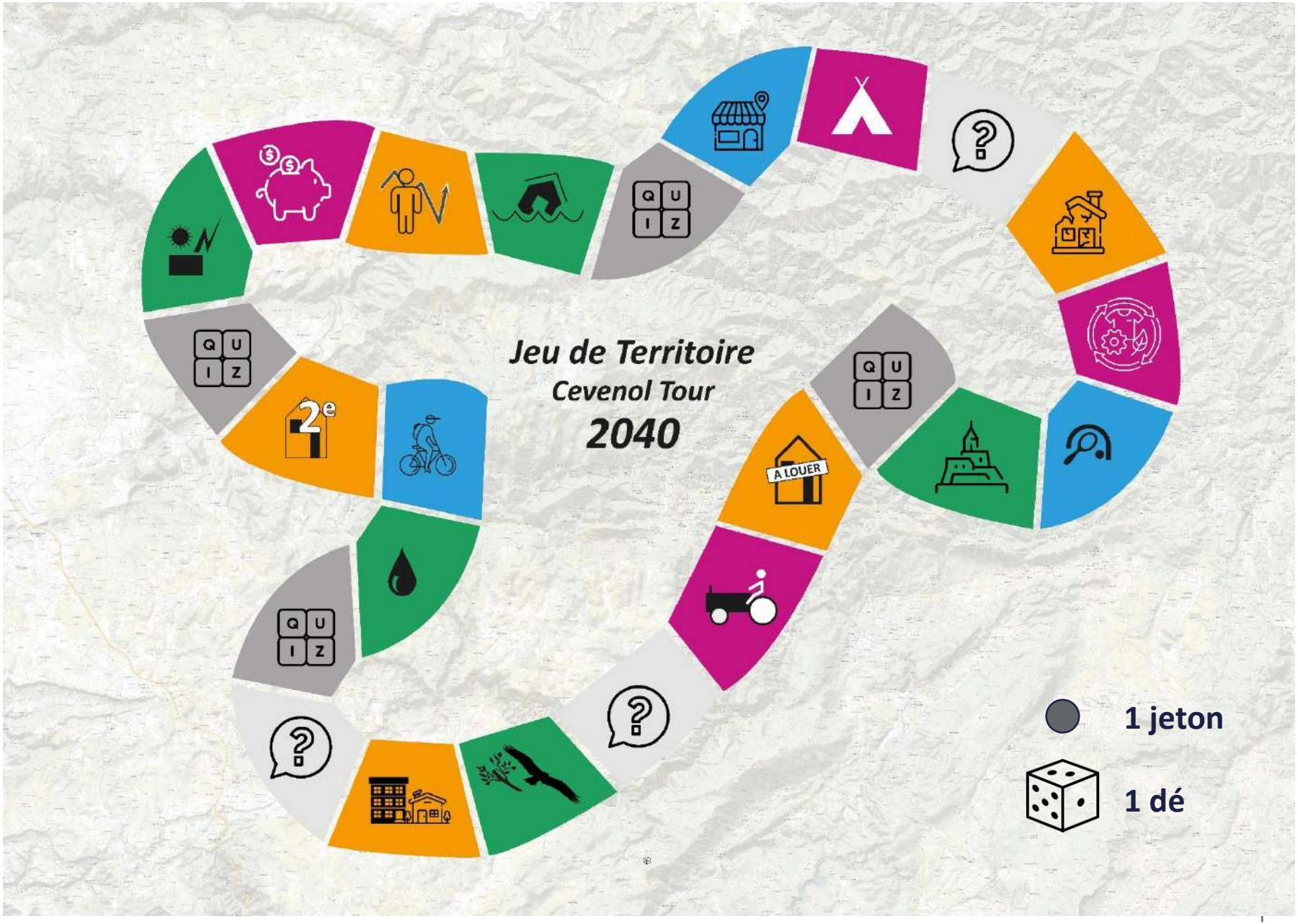

Consignes

5 minutes maximum
par cartes thématiques

17 cartes thématiques :

Chaque carte propose 3 réponses à cocher

Des réponses cumulatives :

- La première proposition exprime l'ambition minimale et nécessite le moins de leviers à mobiliser.
- La seconde proposition est plus ambitieuse et nécessite des moyens plus considérables à mettre en œuvre.
- La troisième proposition exprime l'ambition maximale et déploie des leviers diversifiés.

Des réponses où il faut trancher :

- Exemple : se fixer des objectifs de reconquête des logements vacants.
- Exemple : se fixer des objectifs de restructuration du parc.

4 cartes QUIZZ : testez vos connaissances du territoire !

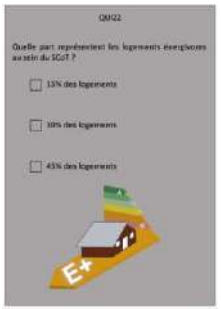

3 cartes « le saviez-vous ? »

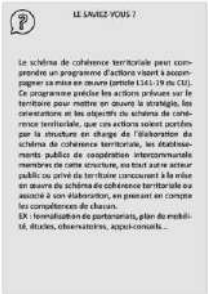

Exemples de fiches

LOGEMENTS VACANTS

A LOUER

Afin d'accueillir la population, une partie des logements à produire peut être mobilisée au sein des logements vacants. Aujourd'hui le territoire compte près de 9% de logements vacants.

Hypothèses pour 2040 :

- ☐ La vacance reste stable à 9%. Les logements vacants croissent proportionnellement aux résidences principales.
  Leviers d'action : Aucun
- ☐ La vacance recule pour atteindre 8%, le territoire mobilise une partie de ses logements vacants.
  Leviers d'action : identification des logements vacants, communication sur les aides l'ANAH de droit commun
- ☐ La vacance recule pour atteindre 7% soit le taux minimum de rotation du marché immobilier. Il s'agit d'une démarche très volontariste de résorption de la vacance.
  Leviers d'action : Taxe d'habitation sur les logements vacants (communes), OPAH de revitalisation rurale (EPCI), application du Programme d'Intérêt Général vacance (CD30-Etat)

EQUIPEMENTS

Les équipements et services permettent de répondre aux besoins de la population. Aujourd'hui, par rapport au nombre d'habitants, le taux d'équipement du SCoT est supérieur à celui du département.

Hypothèses pour 2040 :

- ☐ Le niveau d'équipement se développe très modérément, avec la requalification ou l'extension des équipements existants. De petits équipements sportifs se créent dans les communes.
  Leviers d'action : Aucun
- ☐ Le niveau d'équipements progresse : des maisons de santé sont installées dans certaines polarités du SCoT et quelques équipements se créent pour répondre aux nouveaux besoins.
  Leviers d'action : zones dédiées dans les PLU
- ☐ Les équipements se développent de manière importante avec la création de nouvelles structures scolaires et périscolaires, de gestion des déchets, des STEP, des équipements sportifs et médicaux.
  Leviers d'actions : zones dédiées dans les PLU, fiscalité locale

3 Conclusion et perspectives

Du diagnostic au PAS, les principales étapes

ANALYSER LE TERRITOIRE

DEFINIR LES GRANDS AXES ET OBJECTIFS STRATEGIQUES

DEFINIR LES ORIENTATIONS

Pré-diagnostic → **Diagnostic** → **enjeux** → **Objectifs scénarios** → **Choix d'un modèle de développement** → **Objectifs chiffrés** → **Déclinaison PAS** → **orientations PAS**

Séminaire élus
10-11 mai 2021

Comité technique
10 sept 2021

Note enjeux Etat

3 ateliers géographiques
Septembre 2021

Réunion PPA
11 avril 2022

Séminaire
12 mai 2022

Séminaires
3 et 11 octobre 2022

Commissions thématiques élus
décembre 2022

Séminaire Synthèse PAS
Janvier 2022

Comités de rédaction pour construire les règles du DOO

Construire la **vision stratégique.**
Définir l'**ambition** du projet.
Partager les objectifs du SCoT.
Identifier les **perspectives souhaitables** non souhaitables pour le territoire.

Du diagnostic au PAS, les principales étapes

ANALYSER LE TERRITOIRE

Pré-diagnostic

Séminaire élus
10-11 mai 2021

Comité technique
10 sept 2021

Diagnostic

3 ateliers géographiques
Septembre 2021

enjeux

Note enjeux Etat

Réunion PPA
11 avril 2022

DEFINIR LES GRANDS AXES ET OBJECTIFS STRATEGIQUES

Objectifs scénarios

Séminaire
12 mai 2022

Choix d'un modèle de développement

Séminaires
3 et 11 octobre 2022

Objectifs chiffrés

Séminaire Synthèse PAS
janvier 2023

Approfondissements thématiques élus
décembre 2022

Territoires solidaires

Commission *Territoires habités*
8 décembre 2022
14h00-16h30

Commission *Territoires dynamiques*
9 décembre 2022
9h00-11h30

Commission *Territoires préservés*
9 décembre 2022
14h00-16h30

DEFINIR LES ORIENTATIONS

Déclinaison PAS

orientations PAS

Comités de rédaction pour construire les règles du DOO

Contact PETR Causses et Cévennes

Matthieu EYBALIN
Coordinateur PETR Causses et Cévennes
m.eybalin@petr-causses-cevennes.fr
06 75 63 42 01

Equipe projet Agence d'Urbanisme

Nicolas DUVIC
Chargé de missions planification et mobilité
nicolas.duvic@audrna.com
04 66 29 05 64

Caroline BUADES
Chargée de missions planification et urbanisme réglementaire
caroline.buades@audrna.com
04 66 29 27 43

Tatiana POPOFF
Assistante d'études planification et environnement

Claudine TARDY
Chargée de missions planification et environnement

A'U 30 ans ! agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne

Consultez l'actualité de l'A'U
www.audrna.com

crédits : A'U (sauf mention contraire)